



Communiqué d'octobre 2023



Après être partis à la rencontre d'habitants, touristes et résidents d'EHPAD pendant deux semaines en juillet dernier, le Pays d'art et d'histoire et Patrimoine à roulettes vous présentent l'exposition « Têtes de Loir ! ».

TÊTES DE LOIR, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'équipe d'artistes et de médiateurs a proposé un atelier autour du dessin de portraits, à l'aide de pastels et d'encre de chine. Un moment de partage, sans pression de résultat pour exécuter ensemble les consignes décalées (mais simples) afin de dessiner la personne face à soi. Ce sont **1002 portraits** qui ont été réalisés pendant ces deux semaines. L'objectif de cet atelier, adapté à tous les âges, était de tisser des liens entre les participants par le biais des portraits croisés.

LES LIEUX DE PASSAGE DU 17 AU 31 JUILLET

8 EHPAD : Résidence de Courtoux à La Chartre sur-le Loir · Résidence Fontenay à Loir en Vallée · Résidence Dujarié à Loir en Vallée · Résidence Anaïs le Tusson à Loir en Vallée · Résidence les Chevaliers à Mayet · Résidence La Providence à la Flèche · Résidence Aujaleu au Grand Lucé · Résidence Bodin au Le Grand Lucé

15 communes : au marché de Luché-Pringé · La Fontaine-Saint-Martin · à la base de loisirs de Marçon · au Lude · au Grand-Lucé · au marché de Montval-sur-Loir · au marché de La Chartre-sur-Loir · à La Flèche · à Crosmières · dans les communes qui ont accueilli l'édition de FestiLoir : Vaas, Mansigné, Beaumont-Pied-de-Bœuf, Château l'Hermitage, Bazouges-Cré-sur-Loir (Cré) et Pruillé l'Eguillé.

L'EXPOSITION

En utilisant la décalcomanie, un procédé de transfert avec des encres pour céramique à appliquer en troisième cuisson, une sélection des portraits réalisés cet été a été appliquée sur de la vaisselle. Ce support d'exposition original permet de dresser une jolie table, symbole de convivialité, de moment de pause propice aux échanges, comme l'atelier qui s'est déroulé il y a quelques mois.

[Regardez quelques images de l'été dernier](#)

Cette action a été financée par la DRAC à hauteur de 65 % et par le Conseil départemental de la Sarthe à hauteur de 15 %.



Soutenu par



CONTACT PRESSE : Paola PERSEILLE

06.82.28.87.17 - paola.perseille@pays-valleeduloir.fr

Photos sur demande.